

Décès et cimetières

Publié le 31/05/2024 - Mis à jour le 12/11/2024

Démarches liées au décès d'un proche

Service à contacter



Services, Services municipaux, Social: <u>Direction Guichet unique et affaires générales Affaires funéraires</u>

Adresse : Hôtel de Ville

6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Horaires : Lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 Fermé le jeudi après-midi Samedi : 9h à 12h

Les cimetières de Meudon

La Ville comprend su son territoire deux cimetières :

Cimetière des Longs Réages

En 1857, la commune de Meudon a inauguré le cimetière des Longs Réages, avenue de La Paix. Adossé à l'église Saint-Martin, l'ancien cimetière de la ville n'était plus en mesure d'accueillir de nouvelles sépultures. En 1850, la décision de créer un nouveau lieu de repos pour les défunts meudonnais a été prise : le cimetière des Longs Réages a été aménagé. Avec un doublement de la population au début du XXe siècle (6 425 habitants en 1876 et 12 282 en 1911), le « nouveau » cimetière était déjà trop petit.

29 avenue de la Paix

Accès

Lignes 169 / 389 / N61 Arrêt Rabelais

Cimetière de Trivaux





Encadré par la forêt, le cimetière de Trivaux revêt aujourd'hui une dimension paysagère répondant ainsi aux engagements environnementaux de la Ville. Ce cimetière symbolise aussi le devoir de mémoire par l'hommage solennel rendu aux soldats tombés au combat (deux guerres mondiales, guerre d'Algérie...). Le carré militaire comporte 118 tombes individuelles, sur un modèle uniforme. Un mémorial surplombe le carré et invite au souvenir. Parmi les quelque 5 500 sépultures, il y en a un nombre important de confession orthodoxe avec des croix slaves et noms gravés avec des caractères cyrilliques. Ce lieu rappelle aussi que Meudon a accueilli des immigrés russes ayant quitté leur pays après la Révolution d'octobre 1917.

10 avenue de Trivaux

Accès

Lignes 289 / 389 / N61

Arrêt Cimetière de Trivaux

Les cimetières sont ouverts au public (sauf danger, telles les intempéries, compromettant la sécurité des usagers) : Du 16 mars au 5 novembre de 8h30 à 18h ;

Du 6 novembre au 15 mars de 8h30 à 17h30 ;

Le 1er novembre, de 9h à 18h;

Les dimanches et jours fériés, l'ouverture se fait à 9 heures.

Une astreinte les samedis, dimanches et jours fériés, par roulement, est assurée par les conservateurs des cimetières.

Les renseignements au public se donnent tous les jours sauf le week-end et les jours fériés aux heures d'ouverture sauf de 12h à 14h au bureau du conservateur. Un quart d'heure à l'avance les conservateurs annoncent la fermeture des portes des cimetières, les nouveaux arrivants ne sont alors plus admis.

Rechercher une sépulture

Vous pouvez effectuer une recherche d'une sépulture dans les deux cimetières de Meudon. Le résultat géolocalisera la tombe.

Effectuer la recherche

Les Meudonnais peuvent aussi être inhumés dans le <u>cimetière intercommunal de Clamart.</u>

108 rue de la Porte de Trivaux

Du 1er mars au 30 septembre: l'entrée principale du cimetière ouvre à 7h30 et ferme à 18h. Les accès piétons ainsi que l'accès au secteur Rouge ouvrent à 7h45 et ferment à 17h45

Du 1er octobre au 28 février : l'entrée principale ouvre à 8h et ferme à 17h30. Les accès piétons ainsi que l'accès au secteur Rouge ouvrent à 8h15 et ferment à 17h15





Information de contact



Hôtel de Ville

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30 Jeudi et samedi

8h30-12h

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous Démarches sur rendez-vous

Adresse: 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : <u>01 41 14 80 00</u>

Mairie annexe

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h et 13h30-17h Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous Démarches sur rendez-vous

Adresse: 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél.: 01 41 28 19 40

